



Ouverture de la déchetterie des Plaines-Roches

Conférence de presse du 10 septembre 2003

Le 13 janvier 2003, le Conseil général de la Ville de Neuchâtel accordait un crédit de 900'000 francs pour la réalisation d'une déchetterie aux Plaines-Roches.

Ce programme s'inscrit dans le principe de développement durable et vise en particulier à améliorer les performances de récolte de déchets recyclables en offrant globalement plus de prestations et un centre de compétences en termes de déchets à l'ensemble des citoyens de la ville. Cette nouvelle infrastructure permettra également de limiter les dépôts sauvages de déchets encombrants rencontrés régulièrement sur la voie publique.

Cet outil adapté à nos besoins s'inscrit aussi dans une vision régionale en offrant la possibilité aux habitants, commerçants et artisans des communes voisines de Peseux, Corcelles-Cormondèche et Hauterive d'y accéder, au-travers d'un partenariat.

Situation actuelle

Aujourd'hui, la Ville de Neuchâtel propose 34 points de collecte. Ceux-ci répondent aux besoins de proximité des habitants. Ils invitent au tri limité de différents types de déchets. Dans l'ensemble, ces sites sont bien utilisés par la population et, à l'évidence, seront maintenus, voire redimensionnés pour certains, dans le prolongement de l'ouverture de la déchetterie.

Le service offert par la déchetterie actuelle des Plaines-Roches, ouverte quelques heures par semaine seulement, ne répond pas ou plus aux besoins réels de notre ville, ni en termes de conditionnement et manutention, ni en termes de prestations pour la régionalisation annoncée.

Un outil régional

Comme le stipulait le rapport du 13 janvier 2003, la volonté consistait également à pouvoir ouvrir la déchetterie à d'autres communes voisines dans une vision régionale.

En parallèle aux travaux, les discussions avec les Communes de Peseux, Corcelles-Cormondrèche et Hauterive ont abouti à l'établissement d'une convention de partenariat permettant aux habitants des communes précitées d'utiliser à l'instar des citoyens de la ville de Neuchâtel, la nouvelle déchetterie des Plaines-Roches, et ceci dès son ouverture. La discussion a également déjà été abordée avec la Commune de Fenin-Vilars-Saules qui voit cette collaboration avec intérêt dans un proche avenir.

Outre les habitants des communes partenaires représentant environ 45'000 habitants, les entreprises sont également autorisées à utiliser la déchetterie moyennant paiements pour certains déchets, respectant l'esprit de la réglementation en vigueur.

La convention de partenariat avec les communes voisines permettra des économies d'échelles intéressantes et avantageuses pour chacun.

Bien entendu, les efforts seront poursuivis pour ouvrir la déchetterie à d'autres communes encore.

Nouvelle déchetterie des Plaines-Roches

Déchets réceptionnés et horaire

L'illustration résume les déchets autorisés et les horaires d'ouverture.



Bienvenue à la déchetterie des Plaines-Roches

(à côté du stand de tir de Pierre-à-Bot à Neuchâtel)

La déchetterie est accessible gratuitement aux **habitants** de la ville de Neuchâtel et des communes partenaires: **Corcelles-Cormondrèche, Hauterive, Peseux.**

Les artisans et commerçants sont priés de s'annoncer à la réception où les conditions leurs seront communiquées.

Déchets acceptés:



lundi à vendredi 8h¹⁵ à 11h⁴⁵ - 13h³⁰ à 18h⁰⁰

samedi 7h⁴⁵ à 11h⁴⁵ - 13h³⁰ à 16h⁰⁰

Ce site est sous surveillance vidéo.

Tout dépôt sauvage ou tout acte de malveillance sera poursuivi.

Pour tout renseignement ou commentaire,

vous pouvez appeler le 032 717 86 25 ou visiter notre site internet www.2000neu.ch

Aménagement

Bien que nous procédions à l'ouverture officielle de la déchetterie des Plaines-Roches, la réalisation des couverts est encore à finaliser ces prochaines semaines. Notre souhait d'offrir rapidement la possibilité aux citoyens d'utiliser cet outil a été jugé prioritaire à la finalisation totale des travaux.

Rappelons que le site des Plaines-Roches offre l'avantage d'un développement potentiel en fonction de l'évolution régionale, d'une intégration de la structure déjà existante, des accès aisés tout en limitant l'impact sur le milieu bâti.



Exploitation

Outre l'importante ouverture au public (horaire), les clients seront accueillis en permanence par des collaborateurs du Service de la voirie, dont la mission principale consistera à conseiller les clients, assurer la tenue du site et conditionner les déchets récoltés.

Objectif

Nous visons à améliorer les performances actuelles de récolte des déchets recyclables, tant en termes de quantité que de qualité.

En annexe, sont illustrés les statistiques de déchets de la ville de Neuchâtel, jusqu'à la fin du mois d'août 2003.

Globalement, nous constatons les tendances suivantes :

- Compost : en légère baisse ;
- Verre : stabilisé ;
- Papier, carton : en légère hausse.

La part des déchets recyclables reportée à fin août 2003 s'élève à 21,6 %, soit en légère progression par rapport à 2002 (19,6%). L'objectif est d'atteindre un taux proche de 24 % à fin 2003, 30 % d'ici fin 2005 et 35 % d'ici fin 2008.

Communications

Des panneaux didactiques sont installés dans le site pour faciliter l'utilisation et en particulier le tri.

Une signalétique mise en place en ville permet d'accéder aisément au site des Plaines-Roches.

De manière complémentaire et en collaboration étroite avec la SAIOD, un programme de communication, destiné aux écoles en particulier, est progressivement mis sur pied.

Nous présenterons aussi chaque mois les statistiques de récupération à l'entrée de la déchetterie. Le site Internet des Travaux publics (www.2000neu.ch) et le Bulletin Officiel (BO) donneront régulièrement des indications sur l'évolution de nos performances.

Fête d'ouverture

Le samedi 13 septembre, une fête d'ouverture destinée aux populations des communes partenaires sera organisée sur le site des Plaines-Roches, en les conviant déjà à apporter leurs déchets ce jour-là.

De 10h00 et jusqu'à 16h00, le public sera accueilli par le personnel de la voirie.

Le programme comportera un espace pédagogique destiné à découvrir les déchets sous un angle ludique et particulièrement adapté aux enfants.

La cérémonie officielle est prévue à 11h00 suivie de l'apéritif offert par la Ville de Neuchâtel.

Une soupe aux pois sera servie dès 12h00. Plusieurs tirages au sort avec des lots attractifs au goût du jour seront organisés. Un manège sera également installé pour les enfants et une animation musicale sera organisée.

LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Annexes : statistiques et reflet de communication

Neuchâtel, septembre 2003